



COMMUNIQUE DE PRESSE

« LES LIGNEURS CRAIGNENT UN EFFONFREMENT BRUTAL DU STOCK DE BAR »

Désagréable surprise à l'examen des débarquements de bar opérés depuis le début de l'année : l'interdiction du chalut pélagique sur la pêcherie intervenue il y a quelques semaines ne semble pas produire les effets escomptés et les niveaux de captures restent proches de ceux observés l'année passée ! (<http://www.franceagrimer.fr/content/download/37100/340586/file/COT-MER-BARA-A15-S09.pdf>)

Il semble bien que les messages sur l'état critique du stock n'aient pas été entendus des autres flottilles, fileyeurs, chalutiers de fond, et sennes danoises, plus que jamais mobilisées sur cette pêcherie aux profits alléchants.

La ressource en géniteurs constitue une proie facile, et c'est là tout le paradoxe : un stock véritablement en danger mais dont le déficit démographique touche des juvéniles qui ne sont pas encore visibles dans la pêcherie : reproduction quasi nulle en 2010, et au 1/10ème de sa valeur pour les années suivantes, ce sont les poissons que nous aurions dû pêcher dans les 5 prochaines années qui manqueront à l'appel.

(<http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2014/2014/bss-47.pdf> et tout particulièrement tableaux de la page 1)

Surpêche rime d'ordinaire avec disparition en tout premier lieu des gros individus et des cohortes les plus âgées. Le scénario est ici totalement différent et cette disparition des individus les plus jeunes échappe de fait à la plupart des observateurs car elle affecte des tranches d'âge qui ne sont pas encore pêchées.

Cette situation n'est malheureusement pas inédite, l'effondrement brutal du stock de dorade rose au début des années 80 s'étant opérée suivant un scénario analogue : disparition des petites dorades avant les grosses, provoquant une chute d'autant plus brutale que rien ne la laissait présager.

Difficile d'expliquer cette mauvaise survie des larves et des alevins, qui pourrait être tout aussi bien liée à des facteurs naturels (conditions météorologiques défavorables ou chaîne planctonique défaillante) qu'à des facteurs anthropiques (perturbations sur les frayères, dégradation du milieu dans les zones de nourricerie...).

En tout état de cause, cette ressource essentielle doit être protégée de toute urgence et les ligneurs de la Pointe de Bretagne réclament que soit mis en place un plan ambitieux de reconstitution du stock essentiellement basé sur une protection des frayères et des zones de nourriceries des juvéniles :

- Fermeture biologique à tous métiers et sur toutes zones pour les mois de février et mars correspondant au pic de reproduction.
- Protection étendue sur 2 mois supplémentaires (janvier et avril) sur les frayères hauturières par un dispositif à élaborer entre scientifiques et pêcheurs pouvant combiner quota de capture, règles de maillages, et zones de jachère.
- Passage de la taille minimale de capture de 36 cm à 40cm
- Interdiction de pêche dans les nurseries et nourriceries des zones côtières (principalement estuaires et zones de balancement des marées des baies sablonneuses)

Contact : Gwen Pennarun 06 64 29 79 88